

Responsabilité et judiciarisations dans le sanitaire et social

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Chefs d'établissement, médecins,
cadres administratifs, cadre de
santé, personnel soignant.

ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures)

Atelier de formation sur site

METHODES

Atelier de formation construit dans
un esprit pragmatique, où l'action
domine la théorie,

Les exercices pratiques et mises
en situation alternent entre les cas
« réalistes » et les cas « décalés »
pour permettre à chacun de
prendre le recul nécessaire et
d'intégrer les outils et les
meilleures pratiques.

La pédagogie est progressive et
évolutive, suivant « brique sur
brique » ce qui a été acquis
précédemment pour un
apprentissage exponentiel,
renforcé et complet.

INGENIERIE

PEDAGOGIQUE

Grégory Caumes

Avocat – Expert droit de la santé

Membre du comité scientifique

Cofordis

Objectifs de la formation

- Comprendre et appréhender les lois en responsabilité.
- Eviter le glissement des tâches.
- Comprendre le système d'assurance et d'indemnisation.



Programme

– réf. : P.SA.REJUSASO

- **Module 1 : Les différentes responsabilités**
 - ✓ La responsabilité de l'établissement de santé
 - ✓ La responsabilité du personnel
 - ✓ Les différents types responsabilité : civile, administrative et pénale
- **Module 2 : Les problématiques fréquentes en matière de responsabilité**
 - ✓ Les problématiques liées à :
 - La prescription médicale
 - Le secret médical
 - Les chutes
 - Le glissement de tâches
 - La maltraitance
- **Module 3: Responsabilité du patient/résident**
 - ✓ Le patient/résident n'a pas tout les droits
 - ✓ Les cas où la structure peut se retourner contre le patient/résident et/ou contre sa famille
 - ✓ La violence envers le personnel